General Rental Policy

Informations Generales sur la Location

1. Âge minimum pour louer une voiture : 23 ans

2. Âge maximum pour louer une voiture : Pas de limite

3. Anciennete du permis requise : Au moins 3 ans

4. Permis de conduire international requis pour les touristes : Non

5. Qui peut louer : Residents marocains et etrangers

6. Caution requise: Non

7. Mode de paiement de la caution : Especes

8. Duree minimale de location : 2 jours

9. Duree maximale de location : Illimitee

Verification de l'identite

Documents a fournir a l'avance :

- Permis de conduire
- Passeport

Assurances et Couverture

1. Couverture incluse: Assurance tous risques

- 2. Franchise:
 - Achat de la franchise totale (prix selon le vehicule)
 - Paiement journalier de la franchise (prix selon le vehicule)
- 3. Le conducteur est responsable meme en cas de non-culpabilite : Oui

Politique de Carburant

- 1. Politique de carburant : Le vehicule doit etre rendu avec le meme niveau de carburant que lors de la prise
- 2. L'agence peut-elle faire le plein pour le client ? Oui
- 3. Si le carburant est insuffisant au retour : Le client paie en fonction du niveau initial
- 4. Frais supplementaires possibles:
 - Kilometrage excessif

General Rental Policy

- Jeunes conducteurs
- Conducteur supplementaire (pas de frais)

Retrait et Retour du Vehicule

1. Lieux de retrait/retour : Aeroport, hotel ou lieu convenu

2. Retour a un lieu different : Pas de frais supplementaires

3. Heures d'ouverture : 8h00 a 21h00

4. Retours anticipes ou tardifs : Pas de frais supplementaires

Politique d'Annulation et de Modification

1. Annulation gratuite: Oui, a tout moment

2. Frais d'annulation : Aucun

3. Modification de la reservation : Autorisee

4. Frais de modification : Aucun

Conducteur Supplementaire

1. Conducteur supplementaire autorise : Oui

2. Conditions: Identiques au conducteur principal

3. Frais pour conducteur supplementaire : Aucun

Vehicule Endommage ou Vole

1. En cas d'accident ou de dommage :

- Étape 1 : Appelez-nous et expliquez la situation

- Étape 2 : Ramenez le vehicule a l'agence pour evaluation

- Étape 3 : Contactez l'assistance fournie

2. La caution est-elle utilisee en cas de dommage/perte ? (Non specifie)

Autres Informations

General Rental Policy

- 1. Animaux de compagnie : De preference non ; le vehicule doit etre rendu propre
- 2. Fumer dans les vehicules : Deconseille